



8 novembre 2006

C 22/2006

Communication au Conseil communal

(Séance du 15 novembre 2006)

Collège Arnold Reymond

Rénovation des installations sanitaires Doublage des parois latérales de la salle omnisports Réfection et fermeture de la piste d'athlétisme

Crédit d'investissement de Fr. 1'850'000.00

Deuxième étape :

Rénovation des installations sanitaires du collège Fr. 600'000.00

Rénovation de la piste d'athlétisme Fr. 150'000.00

Fermeture de la piste d'athlétisme Fr. 50'000.00

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le 11 mai 2005, le Conseil communal approuvait le préavis municipal N° 7-2005 du 30 mars 2005, accordant à la Municipalité un crédit de Fr. 1'850'000.00 lui permettant d'entreprendre les travaux cités en titre.

Une première communication, faite au Conseil communal en date du 7 décembre 2005, faisait état du bilan de la première phase de l'opération. Rappelons simplement que, sur un montant devisé à Fr. 610'000.00, un bonus de Fr. 9'035.65 a pu être dégagé.

Lors de cette seconde étape, il s'agissait de procéder au remplacement de la tuyauterie sanitaire du collège proprement dit, au resurfaçage de l'anneau d'athlétisme et au remplacement des clôtures et portails d'accès au terrain de sports. Le but de la présente communication est de renseigner le Conseil communal sur les aspects pratiques et financiers de cette deuxième phase.

Le montant dévolu à ces travaux était de Fr. 800'000.00, honoraires des bureaux techniques inclus. Le bilan, résumé par objet, se présente donc comme suit :

1. Rénovation des installations sanitaires du collège

Crédit accordé	Fr. 600'000.00
Montant des travaux engagés	<u>Fr. 597'562.95</u>
Ecart positif	Fr. 2'437.05

Le bonus aurait pu être plus conséquent, mais des travaux non prévisibles, des adaptations et des compléments ont dû être effectués. Citons, pour la partie sanitaire seule, le remplacement du corps de compteur d'eau de la batterie d'eau froide, les travaux supplémentaires effectués sur les vannes d'incendie, les découpes plus nombreuses de la tuyauterie existante pour permettre son assainissement et la pose de robinets, destinés à faciliter les entretiens et nettoyages, sous les vidoirs des classes. Ces seuls éléments représentent une plus-value de Fr. 31'000.00. Les démontages et remplacements des faux plafonds, ainsi que le changement de luminaires apparents par des encastrés dans les sanitaires peuvent, quant à eux, se chiffrer à hauteur de Fr. 15'000.00.

2. Rénovation de la piste d'athlétisme

Crédit accordé	Fr. 150'000.00
Montant des travaux engagés	<u>Fr. 130'160.00</u>
Ecart positif	Fr. 19'840.00

Le bonus dégagé peut sembler confortable. Il est dû principalement à l'économie réalisée par la pose de couvercles de caniveaux de seconde main, mais en excellent état et parfaitement adaptés, provenant de la réfection simultanée d'un terrain similaire dans une commune de l'Ouest lausannois. Ces éléments n'ont coûté à notre Ville que le prix du transport.

3. Fermeture de la piste d'athlétisme

Crédit accordé	Fr. 50'000.00
Montant des travaux engagés	<u>Fr. 49'000.00</u>
Ecart positif	Fr. 1'000.00

L'économie est faible car, du moment que le terrain a été entièrement refait, il nous a semblé nécessaire de revoir la problématique de l'espace lancer de poids surplombant la piste de course. En effet, des gravillons provenant de la surface de réception étaient régulièrement projetés sur la piste, ce qui n'était pas nécessairement compatible avec les activités s'y déroulant. Le matériau de cette aire a de ce fait été remplacé par du gravillon de type "La Sarraz", devenant compact et homogène à l'usage. En outre, une protection au moyen de panneaux de coffrage, faisant office de barrage anti-projections, a été mise en place au sud.

La troisième et dernière étape se déroulera durant les vacances scolaires 2007 et verra la rénovation des installations sanitaires de l'Octogone et le doublage phonique des parois de la salle omnisports, ceci pour un montant devisé à Fr. 340'000.00. Nous y reviendrons en temps utile.